



Tests de connaissances au travail par QCM

Par **ouahmed**, le **22/03/2019** à **19:04**

BonjourrrrrNotre patron nous a fait faire des QCM pour faire valoir nos connaissances par QCM (questions à choix multiples). Pleins de salariés on refusé de les faire. De mon coté j'ai accepté dans l'attente de me renseigner.rnrnCertaines personnes m'ont dit qu'il à le droit,rncertaines personnes m'ont dit non.rnrnQui a raison ?rnrnDans l'attente de vos réponses, je vous remercie et vous souhaite une bonne et agréable soirée.rnrnCordialement.

Par **Lag0**, le **22/03/2019** à **21:21**

Bonjour,rnSi cela entre dans le cadre de la formation, je ne vois pas le problème.rnDans ma boîte, nous avons régulièrement des sessions à thème, principalement sur la sécurité. Après avoir vu un diaporama et discuté ensemble sur le thème, on répond à ce genre de questionnaire pour voir si les choses ont été comprises ou s'il faut refaire une session ultérieure sur le même thème...

Par **ouahmed**, le **15/05/2019** à **17:20**

Bonjour et merci pour votre réponsernrnc'eux qui ont contesté ils on eu tortrrncordialement,

Par **amajuris**, le **15/05/2019** à **18:24**

bonjour, rnpour la délivrance de certaines habilitations (électricité, gaz), l'employeur a l'obligation de vérifier les connaissances du salarié avant de lui délivrer son habilitation. rnsalutations